

Une mission prospective sur l'avenir du Port de Bordeaux

dimanche 22 juin 2025, par [lpe](#)

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, Alain ROUSSET, président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, Stéphane LE BOT, vice-président du conseil départemental de la Gironde, représentant Jean-Luc GLEYZE, président du conseil départemental de la Gironde et Christine BOST, présidente de Bordeaux Métropole, ont lancé le 12 mai dernier la mission prospective sur l'avenir du Port de Bordeaux à l'horizon 2040-2050, qui sera chargée d'élaborer d'ici à l'automne 2025 une feuille de route stratégique afin de permettre au Port de Bordeaux de mieux assurer son ancrage dans son écosystème territorial, économique et portuaire.

Composée de Claire RIVOALLON, inspectrice générale de l'environnement et du développement durable, ex-présidente du Port de Paris, Jean-Marc LACAVE, ex-directeur du Port du Havre et ex-délégué général d'Armateurs de France et Simon DU MOULIN de LABARTHETE, directeur de l'A'Urba de Bordeaux, la mission sera chargée d'établir un diagnostic en prenant appui sur le projet stratégique 2026-2030 du Grand Port Maritime de Bordeaux et de proposer une vision prospective des axes d'activités en 2050. L'objectif est de mobiliser les territoires et les acteurs économiques autour de problématiques essentielles : la réindustrialisation, le développement des énergies marines renouvelables, ou encore la décarbonation des transports en lien avec le ferroviaire et le fluvial.

La mission prospective sur l'avenir du Port de Bordeaux aura ainsi pour objectifs d'identifier et de prioriser les leviers et synergies à développer avec les autres ports de la façade Sud-Atlantique dans son environnement national et international et d'amplifier l'activité portuaire, que ce soit en termes d'infrastructures, de flux maritimes et fluviaux, ou d'aménagement du territoire.

Positionné dans l'estuaire de la Gironde avec un accès à la façade Atlantique, le Port de Bordeaux est un territoire à fort enjeu pour de nombreuses politiques publiques, notamment dans un contexte de dérèglement climatique et de bouleversement géostratégique : l'aménagement des territoires, la réindustrialisation et l'emploi, l'énergie, la mobilité bas carbone, la préservation des zones humides, le recul du trait de côte...

Le Port de Bordeaux, les acteurs de l'économie bleue et ceux de la zone industrialo-portuaire ont pris depuis 2020 des initiatives fortes pour affirmer leur engagement dans la transition écologique, et réaffirmer l'identité maritime de l'agglomération bordelaise.

L'État, le Conseil régional, le Conseil départemental de la Gironde et Bordeaux Métropole accompagnent cette dynamique qui rejoint à la fois les objectifs :

- de la stratégie portuaire nationale et de la feuille de route de la planification écologique de l'État en région,
- du soutien aux activités maritimes, de la politique portuaire et de l'engagement en faveur de la transition écologique et énergétique du Conseil régional avec sa feuille de route Néo Terra et sa feuille de route des industries nautiques et navales adoptée le 27 mars 2023
- et ceux du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et du Schéma de développement économique de Bordeaux Métropole.

La mission rendra son rapport en octobre prochain.